



## Sortie interdite

### Violations des droits humains dans les camps de l'OMPI

#### Résumé

L'Organisation des Moudjahidines du Peuple d'Iran (OMPI) est un groupe d'opposition armé iranien qui a été créé en 1965. S'agissant d'un groupe de guérilla urbaine luttant contre le gouvernement de Mohammad Reza Palhavi, elle a pris une part active dans la lutte contre la monarchie qui a abouti à la révolution iranienne de 1979.<sup>1</sup>

Après la révolution, l'OMPI a étendu ses structures organisationnelles et a recruté beaucoup de nouveaux membres. Elle a cependant été exclue de toute participation aux arrangements concernant le partage des pouvoirs et le nouveau gouvernement révolutionnaire, dirigé par l'Ayatollah Khomeyni, l'a forcée à entrer dans la clandestinité après qu'elle ait incité à un soulèvement armé contre le gouvernement en juin 1981. La majorité de ses cadres supérieurs se sont exilés en France. Là, l'OMPI a continué à s'opposer activement au gouvernement iranien. En 1986, sous la pression des autorités françaises, l'organisation est partie s'installer en Irak. Elle y a établi un certain nombre de camps militaires sous la bannière de l'Armée de Libération Nationale et a maintenu une présence armée en Irak jusqu'à la chute du gouvernement de Saddam Hussein en 2003.

Pendant la guerre Iran-Irak, les combattants de l'OMPI ont opéré des incursions régulières en territoire iranien et ont affronté les forces gouvernementales iraniennes. Une fois la guerre terminée, les activités armées du groupe ont considérablement diminué car Saddam Hussein a réduit la capacité de l'OMPI de lancer des attaques en territoire iranien.

La chute du régime de Saddam Hussein en avril 2003 a mis fin au soutien financier et logistique que l'Irak apportait à l'OMPI. Les combattants de l'organisation sont restés

---

<sup>1</sup> Pour une histoire complète de l'organisation, voir Ervand Abrahamian, *The Iranian Mojahedin* (New Haven, Yale University Press, 1989).

neutres lors de l'invasion de l'Irak menée sous la houlette des Etats-Unis. Après l'occupation de l'Irak, l'armée américaine a désarmé les combattants de l'OMPI et les a confinés dans leur camp principal connu sous le nom de Camp Ashraf.<sup>2</sup> Human Rights Watch a appris de sources militaires américaines qu'au 10 mars 2005, il y avait 3.534 membres de l'OMPI au Camp Ashraf.<sup>3</sup>

Certains combattants de l'OMPI ont profité d'une amnistie offerte par le gouvernement iranien. Depuis octobre 2004, 273 membres de l'organisation sont retournés en Iran.<sup>4</sup> L'armée américaine reconnaît aux combattants de l'OMPI en Irak le statut de Personnes Protégées en vertu des Conventions de Genève.<sup>5</sup> Leur sort reste incertain: le gouvernement irakien et l'armée américaine semblent ne pas être arrivés à une décision en ce qui concerne leur avenir.

Pendant la dernière année de Saddam Hussein au pouvoir, certains Iraniens détenus à la prison d'Abou Ghraïb ont été rapatriés en Iran en échange de prisonniers de guerre (PG) irakiens. Il s'agissait de membres dissidents de l'OMPI qui avaient été envoyés à Abou Ghraïb par l'organisation pour qu'ils soient "sous bonne garde".<sup>6</sup> La libération de ces prisonniers en 2002-2003 a permis d'obtenir des informations directes sur les conditions régnant dans les camps de l'OMPI, informations jusque-là inaccessibles au monde extérieur.

Human Rights Watch a interrogé cinq de ces ex-membres de l'OMPI qui étaient détenus à la prison d'Abou Ghraïb. Leurs témoignages, ainsi que ceux recueillis auprès de sept autres anciens membres de l'OMPI, livrent une image alarmante de la façon dont l'organisation traitait ses membres, tout particulièrement ceux qui avaient des voix dissidentes ou exprimaient leur intention de quitter l'organisation.

Les ex-membres de l'OMPI ont dénoncé des exactions allant de la détention et de la persécution de membres ordinaires qui souhaitaient quitter l'organisation à de longues périodes d'isolement cellulaire, de violents passages à tabac et des actes de torture sur les membres dissidents. L'OMPI a incarcéré des dissidents politiques dans ses prisons

---

<sup>2</sup> Le Camp Ashraf est situé près de la ville d'al-Khalis, au nord de Bagdad.

<sup>3</sup> Entretien par courriel de Human Rights Watch avec des responsables militaires américains, le 10 mars 2005.

<sup>4</sup> Selon des sources militaires américaines, vingt-huit sont rentrés en Iran en décembre 2004, treize en janvier 2005, 100 le 3 mars 2005 et 132 le 9 mars 2005.

<sup>5</sup> "US grants protection for anti-Tehran group in Iraq," *Reuters*, le 26 juillet 2004.

<sup>6</sup> D'anciens membres de l'OMPI qui étaient incarcérés à la prison d'Abou Ghraïb ont déclaré à Human Rights Watch que les portes de leurs cellules portaient une plaque avec l'inscription "Moudjahidines à tenir sous bonne garde" [*Amanat-e Mojahedin*].

internes pendant les années 90 et par la suite, elle a remis bon nombre d'entre eux aux autorités irakiennes, qui les ont emprisonnés à Abou Ghraïb. L'un d'entre eux, Mohammad Hussein Sobhani a été placé en isolement cellulaire dans les camps de l'OMPI de septembre 1992 à janvier 2001, soit pendant huit ans et demi.

Les témoins ont rapporté deux cas de décès survenus pendant des interrogatoires. Trois membres dissidents—Abbas Sadeghinejad, Ali Ghashghavi et Alireza Mir Asgari—ont été témoins de la mort d'un autre dissident, Parviz Ahmadi, dans leur cellule au Camp Ashraf. Abbas Sadeghinejad a déclaré à Human Rights Watch qu'il avait également été témoin de la mort d'un autre détenu, Ghorbanali Torab, après que ce dernier soit revenu d'une séance d'interrogatoire dans la cellule qu'il partageait avec lui.

L'OMPI est dirigée par une équipe de deux personnes, Massoud et Maryam Rajavi, qui sont mari et femme. Leur mariage en 1985 a été salué par l'organisation comme marquant le début d'une "révolution idéologique" permanente.<sup>7</sup> Cette "révolution" compte diverses phases, notamment: le divorce par décret des couples mariés, la rédaction régulière de rapports d'autocritique, le renoncement à la sexualité et le dévouement mental et physique absolu envers les dirigeants.<sup>8</sup> Le niveau d'abnégation attendu des membres a été étalé au grand jour en 2003 lorsque la police française a arrêté Maryam Rajavi à Paris. En guise de protestation, dix membres et sympathisants de l'OMPI se sont immolés dans diverses villes européennes; deux d'entre eux sont décédés des suites de leurs blessures.<sup>9</sup> D'anciens membres ont cité la mise en œuvre de la "révolution idéologique" comme étant une source majeure de violences psychologiques et physiques à l'égard des membres du groupe.

Aujourd'hui, l'OMPI est cataloguée comme organisation terroriste par le Département d'Etat américain et par plusieurs gouvernements européens. Les dirigeants de l'OMPI se

---

<sup>7</sup> *Mojahed*, No. 241, 4 avril 1985. *Mojahed* est la publication officielle de l'OMPI et à l'époque, elle paraissait chaque semaine.

<sup>8</sup> Voir Massoud Banisadr, *Memoirs of an Iranian Rebel* (Londres: Saqi Books, 2004). Sur les séances d'autocritique, voir p. 210-230; sur les décrets de divorce, voir p. 307-311; sur le renoncement à la sexualité, voir p. 313-340. Immédiatement après le mariage de Massoud et Maryam Rajavi, le commandement militaire de l'OMPI a émis la directive suivante: "Afin de remplir vos devoirs envers l'organisation dans les circonstances actuelles, il faut de toute urgence renforcer et approfondir cette révolution idéologique. Vous devez payer le prix nécessaire en consacrant suffisamment de temps et de moyens pour absorber les enseignements qui s'y rapportent..." *Mojahed*, No. 242, 12 avril 1985. La Division sociale de l'OMPI a également émis une directive pour les membres stipulant que "Comprendre cette grande révolution... c'est comprendre et appréhender la grandeur de nos nouveaux dirigeants, à savoir Massoud et Maryam. Il faut croire en eux et faire preuve envers eux d'une obéissance idéologique et révolutionnaire." *Mojahed*, No. 242, 12 avril 1985.

<sup>9</sup> Arifa Akbar, "Human torches mark protest; 10 Iranian exiles become fireballs, two die martyrs," *The Independent*, le 2 juillet 2003.

sont lancés dans une vaste campagne visant à gagner le soutien de politiciens occidentaux afin que l'étiquette d'organisation terroriste leur soit retirée.<sup>10</sup>

## **Méthodologie**

Human Rights Watch s'est entretenue par téléphone avec douze ex-membres de l'OMPI qui vivent en Europe. Ces témoins ont fait des déclarations dignes de foi, disant avoir fait l'objet d'un emprisonnement et de violences physiques et psychologiques car ils avaient soit exprimé des critiques à propos de la politique de l'OMPI, soit demandé à quitter les camps militaires de l'organisation.

Chaque témoin a été interrogé séparément plusieurs fois entre février et mai 2005. Tous les témoins vivent actuellement en Europe. Plus de douze heures de témoignages ont été recueillies. Tous ces entretiens ont été menés en farsi. Chaque témoin a décrit séparément son expérience dans les camps de l'OMPI et leurs déclarations corroboraient d'autres preuves recueillies par Human Rights Watch. Un certain nombre de témoins qui avaient été détenus et torturés dans les camps de l'OMPI ont désigné Hassan Ezati comme étant l'un de leurs interrogateurs. Yaser Ezati, fils d'Hassan Ezati et également interrogé en vue de ce rapport, a confirmé que son père était un interrogateur de l'OMPI.

Parmi les douze ex-membres de l'OMPI interrogés pour le présent rapport, huit témoins<sup>11</sup> ont quitté l'Irak entre 2002 et 2004. Les quatre autres témoins<sup>12</sup> ont quitté l'Irak suite à la première Guerre du Golfe en 1991. En plus de leur détention dans des prisons internes de l'OMPI, cinq des témoins<sup>13</sup> ont été incarcérés à la prison d'Abou Ghraïb avant d'être libérés.

---

<sup>10</sup> Maryam Rajavi, "Empower Iran's opposition forces checking the Mullahs," *International Herald Tribune*, le 28 janvier 2005. Katherine Shrader, "Iranian Group Seeks Legitimacy in U.S.," *Associated Press*, le 24 février 2005.

<sup>11</sup> Farhad Javaheri-Yar, Ali Ghashghavi, Mohammad Hussein Sobhani et Akbar Akbari ont été rapatriés en Iran par des fonctionnaires irakiens le 21 janvier 2002. Amir Mowaseghi a été rapatrié le 18 mars 2003. Alireza Mir Asgari a été abandonné à la frontière irano-irakienne en février 2003. Yaser Ezati a quitté l'Irak en juin 2004. Abbas Sadeghinejad s'est échappé d'un camp militaire de l'OMPI le 20 juin 2002.

<sup>12</sup> Mohammad Reza Eskandari, Tahereh Eskandari, Habib Khorrami et Karim Haqi.

<sup>13</sup> Farhad Javaheri-Yar, Ali Ghashghavi, Mohammad Hussein Sobhani, Akbar Akbari et Amir Mowaseghi ont été emprisonnés à la prison d'Abou Ghraïb.

## Violations des droits humains dans les camps de l'OMPI

Les atteintes aux droits humains perpétrées par les dirigeants de l'OMPI contre des membres dissidents vont de la détention au secret et de l'isolement cellulaire prolongé à des passages à tabac, des violences verbales et psychologiques, des aveux forcés, des menaces d'exécution et des actes de torture ayant, dans deux cas, entraîné la mort.

Les témoignages des anciens membres de l'OMPI indiquent que l'organisation a utilisé trois types de centres de détention dans ses camps situés en Irak. Les personnes interrogées ont décrit le premier type comme étant de petites unités résidentielles, appelées maisons d'hôtes (*mihmansara*) et situées à l'intérieur des camps. Les membres de l'OMPI qui demandaient à quitter l'organisation étaient détenus dans ces unités où, la plupart du temps, ils étaient tenus au secret. Ils n'étaient pas autorisés à quitter le bâtiment où se trouvait leur unité, à rencontrer ou parler avec quiconque d'autre dans le camp, ou à contacter leurs parents et amis dans le monde extérieur.

Karim Haqi, un ancien membre haut placé de l'OMPI ayant exercé la fonction de chef de la sécurité pour Massoud Rajavi, a déclaré à Human Rights Watch:

J'étais chef de la sécurité pour Massoud Rajavi en 1991. Ils n'arrivaient pas à croire que je voulais abandonner l'organisation. J'ai été enfermé dans un bâtiment appelé *Iskan* avec ma femme et notre enfant de six mois. L'*Iskan* regroupait une série d'unités résidentielles utilisées pour loger les couples mariés avant que les divorces idéologiques ne soient rendus obligatoires. L'organisation avait élevé un grand mur autour de cette zone, son périmètre intérieur était protégé par des fils barbelés et des gardes surveillaient les lieux depuis des miradors. Pendant notre détention, l'organisation a diminué nos rations alimentaires, nous a soumis à des passages à tabac et des violences verbales et elle nous a également intimidés en nous menaçant d'exécution.<sup>14</sup>

Mohammad Reza Eskandari et son épouse Tahereh Eskandari, deux anciens membres de l'OMPI, ont également dit à Human Rights Watch avoir été détenus dans différentes maisons d'hôtes après avoir demandé de quitter l'OMPI en 1991 :

---

<sup>14</sup> Entretien téléphonique de Human Rights Watch avec Karim Haqi, le 11 février 2005.

L'organisation avait pris nos passeports et nos documents d'identité lors de notre arrivée au camp. Lorsque nous avons fait part de notre intention de partir, ils ne nous ont jamais rendu nos documents. Nous avons été emprisonnés dans des centres de détention, à l'*Iskan* ainsi que dans d'autres lieux. Nous avons été envoyés dans un camp de réfugiés appelé al-Tash, à l'extérieur de la ville de Ramadi. La vie à al-Tash était extrêmement dure, c'était plutôt un processus de mort lente. Les agents de l'OMPI continuaient à nous harceler, même à al-Tash. Finalement, en septembre 1992, les Pays-Bas nous ont accordé le statut de réfugiés et nous avons pu quitter al-Tash.<sup>15</sup>

Le deuxième type de détention dans les camps de l'OMPI est appelé par les témoins *bangali shodan* pour désigner l'isolement forcé dans une petite pièce d'un bâtiment préfabriqué (*bangal*). Des membres dissidents qui demandaient à quitter l'organisation ainsi que des membres ordinaires ont été enfermés dans les *bangals*. La détention dans un *bangal* était considérée comme une forme de punition pour les membres qui, de l'avis des dirigeants de l'OMPI, avaient commis des fautes. Pendant leur détention, on attendait d'eux qu'ils réfléchissent sur leurs fautes et écrivent des autocritiques.

Massoud Banisadr, antérieurement haut représentant diplomatique de l'OMPI en Europe et en Amérique du Nord, a écrit à propos de son expérience de détenu dans un *bangal* lorsque Massoud Rajavi et d'autres membres haut placés avaient eu une réunion avec lui et avaient décidé qu'il était "corrompu" :

Ensuite, mon *masoul* [superviseur] m'a conseillé d'aller dans un pavillon et de réfléchir. J'étais devenu un *bangali*, ce qui signifiait que j'étais placé en isolement et que je n'avais le droit de rien faire sinon de réfléchir et d'écrire. C'était une forme extrême de torture mentale et il y avait des membres qui préféraient se tuer que de subir cela.<sup>16</sup>

Le troisième type de détention décrit par les témoins comprenait l'emprisonnement, la torture physique et des interrogatoires dans des prisons secrètes situées dans les camps de l'OMPI. Ces prisons étaient utilisées principalement pour la persécution des dissidents politiques. La plupart des membres n'étaient pas au courant de leur existence. Les témoins qui ont subi cette forme de détention ont déclaré à Human Rights Watch

---

<sup>15</sup> Entretiens téléphoniques de Human Rights Watch avec Mohammad Reza Eskandari et Tahereh Eskandari, les 1<sup>er</sup> et 10 février 2005.

<sup>16</sup> Banisadr, *Memoirs of an Iranian Rebel*, p. 388.

qu'ils ignoraient que l'organisation disposait de ces prisons avant d'en faire l'expérience personnellement.

L'un des témoins interrogés par Human Rights Watch, Mohammad Hussein Sobhani, a passé huit ans et demi en isolement cellulaire, de septembre 1992 à janvier 2001, dans les camps de l'OMPI. Un autre témoin, Javaheri-Yar, a vécu cinq ans en isolement cellulaire dans les prisons de l'OMPI, de novembre 1995 à décembre 2000. Tous deux étaient des membres haut placés qui avaient l'intention de quitter l'organisation mais avaient été informés qu'en raison de tout ce qu'ils connaissaient à propos de l'organisation, ils ne pouvaient être autorisés à partir. Ils ont été emprisonnés et finalement remis aux autorités irakiennes, qui les ont ensuite internés à Abou Ghraib.

Quatre autres témoins interrogés par Human Rights Watch ont été détenus lors des "assainissements sécuritaires" de 1994-1995 car ils étaient soupçonnés par l'OMPI de nourrir des opinions divergentes. Ali Ghashghavi, Alireza Mir Asgari, Ali Akbari et Abbas Sadeghinejad ont été sauvagement torturés, soumis à de rudes techniques d'interrogatoire et forcés de signer de faux aveux reconnaissant leurs liens avec des agents des services secrets iraniens.

Abbas Sadeghinejad, Ali Ghashghavi et Alireza Mir Asgari, trois anciens membres de l'OMPI interrogés par Human Rights Watch, ont été témoins de la mort de Parviz Ahmadi en février 1995 dans une prison interne de l'OMPI en Irak.<sup>17</sup> Les trois hommes partageaient une même cellule lors des arrestations menées dans le cadre des assainissements sécuritaires en février 1995. Parviz Ahmadi était un membre dissident détenu dans la même cellule. Ali Ghashghavi a déclaré à Human Rights Watch que Parviz Ahmadi avait été emmené pour interrogatoire au deuxième jour de sa détention dans la cellule:

C'était le début du Ramadan [février 1995] lorsque les gardiens de la prison sont venus chercher Parviz Ahmadi. Il est parti pendant deux heures. Quand ils l'ont ramené, il avait été salement battu et il est décédé peu de temps après.

Abbas Sadeghinejad, également présent dans la cellule, s'est rappelé des derniers moments de Parviz Ahmadi:

---

<sup>17</sup> Entretien téléphonique de Human Rights Watch avec Abbas Sadeghinejad, le 14 février 2005. Entretien téléphonique de Human Rights Watch avec Ali Ghashghavi, les 9 février et 6 mai 2005. Entretien téléphonique de Human Rights Watch avec Alireza Mir Asgari, le 10 février 2005.

La porte s'est ouverte et un prisonnier a été jeté dans la cellule. Il est tombé face contre terre. Tout d'abord, nous ne l'avons pas reconnu. Il avait été sauvagement battu. Nous l'avons retourné; il s'agissait de Parviz Ahmadi qui avait été emmené pour être interrogé juste quelques heures auparavant. Il avait des os cassés partout, ses jambes étaient enflammées; il allait tomber dans le coma. Nous avons essayé de l'aider mais dix minutes plus tard, il mourrait, alors que je tenais sa tête posée sur mes genoux. Le gardien a ouvert la porte et a traîné le corps sans vie d'Ahmadi hors de la cellule.

Alireza Mir Asgari, lui aussi présent, a corroboré les circonstances de la mort de Parviz Ahmadi. Cependant Human Rights Watch a obtenu une copie de la publication de l'OMPI *Mojahed* du 2 mars 1998 qui qualifie Parviz Ahmadi de "martyr" de l'OMPI tué par des agents des services secrets iraniens.<sup>18</sup>

Abbas Sadeghinejad a déclaré à Human Rights Watch qu'il avait été témoin auparavant de la mort d'un autre prisonnier, Ghorbanali Torab, après que ce dernier soit revenu d'une séance d'interrogatoire dans la cellule qu'il partageait avec lui.<sup>19</sup>

---

<sup>18</sup> *Mojahed*, No. 380, 2 mars 1998.

<sup>19</sup> Entretien téléphonique de Human Rights Watch avec Abbas Sadeghinejad, le 14 février 2005.